



הגדת ארבעת הפנים

La Haggada

aux quatre visages

Rivon Krygier – Peintures de Gérard Garouste



הגדת ארבעת הפנים

La Haggada aux quatre visages

TRADUCTION ET PRÉSENTATION DE

Rivon Krygier

PEINTURES DE

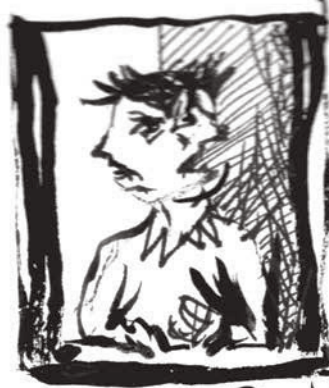
Gérard Garouste

SUIVIE DU

Commentaire de Rivon Krygier

טעם המצה

La saveur de l'azyme



הכרת ארבעת הפנים



de Haggada
aux quatre Visages

רק השמר לך ושמר נפשך מאד
פן תשכח את הדברים אשר ראו עיניך
ופן יסורו מלבבך כל ימי חייך
והודעתם לבניך ולבני בניך :

*Reste vigilant, préserve bien ton âme,
de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues,
et que jamais, tous les jours de ta vie,
de ton cœur elles ne se dérobent,
mais que tu les fasses connaître bien
à tes enfants et à tes petits-enfants*

(Deutéronome 4,9)

LA HAGGADA de *Pèssah* est un document déconcertant. Ce texte antique de facture rabbinique a pour vocation de servir de support didactique afin d'accomplir le commandement capital de transmission de la mémoire collective du peuple juif qui s'enracine dans le récit biblique de l'émancipation du joug de l'Égypte. Lue rituellement depuis de nombreux siècles lors de la veillée pascale, au cœur d'un banquet rassemblant famille et amis, la Haggada est sans nul doute le texte traditionnel le plus fréquenté par l'ensemble du monde juif. Et pourtant, comble du paradoxe, il reste largement énigmatique, pour ne pas dire abscons ! Le lecteur quelque peu attentif se rend rapidement compte qu'il ne dispose ni des clefs ni des codes pour déchiffrer le sens des divers rites qui y sont prescrits, ni même celui des commentaires rabbiniques censés éclairer le narratif biblique.

Dans un de ses passages les plus célèbres, la Haggada met en scène quatre visages, quatre types d'enfant auxquels les parents sont censés transmettre la mémoire de la sortie d'Égypte. Si l'un d'eux est un fervent érudit, un « sage », le second est rebelle, voire hostile ; si le troisième, simple ou seulement humble d'esprit, s'en tient à l'élémentaire, le dernier, désemparé ou démotivé, ne se pose décidément aucune question. Ce portrait contrasté – et, à vrai dire, peu complaisant – témoigne de l'immense gageure que constitue la transmission d'une mémoire millénaire, des difficultés inhérentes au déchiffrement de formulations elliptiques, aux écarts de mentalité qui se creusent inévitablement entre le patrimoine ancestral et ses lointains héritiers. Comment relever pareil défi ? Les parents, eux-mêmes dépositaires de cette tradition, sont souvent aussi démunis et désemparés que leurs enfants. On transmet sans vraiment comprendre ou en s'en tenant à ce que l'on croit l'essentiel. On se dit que c'est du folklore. Ou alors que c'est du sérieux, mais on le trouve bien parcimonieux ou trop ambitieux pour nos pauvres esprits. Or il en va de la perpétuation de la conscience juive à travers l'histoire et, plus encore, de la quête universelle

qui, en l'âme de chaque être humain et chaque peuple, recherche éperdument le chemin de son émancipation. Penser l'articulation de la dimension particulariste et de la dimension universaliste constitue, à notre époque plus que jamais, un enjeu majeur.

De ce projet si chargé, les Sages qui ont rédigé la Haggada ont bien des choses à nous dire. Mais, plutôt que de disserter sur la liberté comme dans un traité de philosophie, ils ont préféré nous y faire réfléchir de biais, en usant de la puissante résonance des versets sacrés. Encore faut-il en redécouvrir le langage et ses rouages. Curieusement, ce n'est pas le récit de *Exode 1-12* (la partie qui, dans la Tora, relate le plus en détail les événements et les rites associés à la sortie d'Égypte) qui est pris pour référence matricielle, mais un court passage tiré du *Deutéronome* (26,5-8). Constituant le noyau du *Maguid*, le cœur narratif de la Haggada, cet extrait est littéralement « décortiqué », verset par verset, locution par locution, et, par un jeu de répercussions entre des termes similaires, raccordé à d'autres matières bibliques. Cette ramification forme alors un vaste réseau intertextuel saturé de significations. Plus encore, les versets bibliques retenus ne sont pas récités « à nu » mais mis en perspective par des interprétations rabbiniques qui datent pour l'essentiel de l'époque de la Michna (au début du 11^e siècle). Plus tard, d'autres commentaires vont encore s'y agréger. En fin de compte, la Haggada n'est pas tant le récit de la sortie d'Égypte que sa mise en perspective par les maîtres du Talmud et leurs successeurs ! La grande question qui en ressort est : qu'ont donc voulu nous signifier les Sages par les textes sélectionnés et les commentaires souvent insolites, voire contradictoires, qu'ils nous ont légués ? Ont-ils voulu cultiver l'énigme ou avons-nous perdu le sens de leurs évidences ?

Le premier objectif de la présente édition est de rendre à la Haggada sa vigueur didactique, en essayant de frayer une voie praticable sur ce terrain escarpé. Pour ce faire, nous avons eu à cœur de nous adresser aux quatre types d'enfants évoqués qui se dissimulent au fond de tout un chacun. Bien entendu, il ne s'agit pas de l'enfant au sens de mineur, mais de qui se fait récipiendaire d'une tradition ancestrale ou, tout simplement, se montre curieux d'explorer ce monument de culture judaïque. La pédagogie que nous entendons ici mettre en œuvre ne consiste pas à nous adresser à de jeunes esprits ingénus, en contournant les difficultés et en simplifiant les idées et le vocabulaire. Nous nous donnons plutôt pour tâche d'élucider, dans la mesure du possible, ce qui semble obscur ou saugrenu, voire dérisoire ou incongru.

Aussi la présente édition se divise-t-elle, comme la *Matsa* du Seder, en deux parties. Nous adressant, dans un premier temps, à l'« enfant simple », nous nous proposons de retraduire le texte hébraïque de la Haggada et de l'accompagner d'une brève présentation de chacune de ses rubriques en articulant le sens. Les sources bibliques et rabbiniques auxquelles le texte renvoie sont indiquées de manière à faire ressortir les différentes strates de sens que génèrent ses interprétations. Les rites et les symboles sont expliqués, ainsi que la façon concrète dont ils sont appliqués dans diverses traditions. Par la même occasion, nous tentons de mettre à jour la logique des enchaînements qui permet une lecture fluide et donne à entrevoir la cohérence de

l'ensemble. Et, pour ne pas perdre de vue l'enfant qui ne se pose aucune question, nous ouvrons quelques fenêtres de réflexion, en différents endroits de l'exposé, en lui posant quelques colles ! Pas question de l'abandonner à sa torpeur. Kafka n'a-t-il pas écrit qu'« un livre se doit d'être une hache pour la mer gelée en nous » ? À vrai dire, il s'agit surtout d'éveiller la curiosité, de convaincre le lecteur de la pertinence – et de la légitimité – des interrogations que soulève le texte, en l'invitant à creuser et à repérer les pépites, comme le requiert le questionnement qui s'impose dès l'ouverture du banquet.

C'est ici que prend sens la seconde partie de notre ouvrage qui, pour le coup, s'adresse tant à l'enfant sage qu'à l'enfant rebelle, autrement dit à quiconque souhaite se mesurer aux questions épineuses, se documenter, découvrir ou approfondir l'univers souvent étourdissant de l'interprétation rabbinique. Qui s'interroge autour de l'une ou l'autre rubrique du Seder pourra aisément se reporter au *Commentaire* connexe qui suit l'ordonnancement de la Haggada et indique des pistes pour en élargir l'horizon. Fidèle ou rebelle, il s'agit bien, en réalité, à travers les deux visages d'enfant qu'il sollicite, des deux faces d'une même humanité. Certes, la Haggada est un document militant conçu pour emporter l'adhésion du lecteur à l'épopée toujours engagée de la sortie d'Égypte. Mais même cette quête, si ambitieuse soit-elle, n'est envisageable que si l'on va jusqu'au bout de son questionnement, y compris de ses doutes, voire de ses récriminations, en exerçant son sens critique. Il n'y a de vérité découverte qu'au risque de s'y perdre. Qui ne demande son chemin, ni ne s'en échappe opportunément sur des sentiers de traverse, risque de passer à côté, de faire fausse route et d'errer indéfiniment dans le désert... Peut-être même, en toute bonne foi, pourra-t-il se figurer être arrivé au pied du mont Sinaï, sans avoir en réalité jamais mis un seul pied hors d'Égypte. Pour passer de la crédulité à la crédibilité, du jugement hâtif à l'intime conviction, l'on se doit d'examiner avec probité la teneur des discours, de les mettre en perspective et d'en mesurer la pertinence, en croisant les données qui sont à notre disposition, tout en redonnant droit et place à l'intuition et aux plus nobles aspirations de l'esprit. S'égarer pour sortir de l'errance. C'est pourquoi nous nous sommes fait un devoir de citer abondamment les sources nourricières et avons nommé la seconde partie de notre ouvrage « La saveur de l'Azyme », dans l'espoir que le lecteur curieux et sourcilleux y goûtera un tant soit peu.

Gérard Garouste, artiste peintre dont la renommée internationale n'est plus à rappeler, a bien voulu enrichir ce texte de sa propre inspiration en créant près de vingt planches marquant les étapes du Seder, comme autant de jalons du parcours à la fois prodigieux et sinueux des Hébreux sortant d'Égypte. Puisse son univers onirique permettre aux esprits vagabonds de mener leur propre odyssee, en rêveurs de liberté.

Rivon Krygier, veille de *Pèssah* 5778, 30 mars 2018

Les étapes du Seder

Le « Seder » (« ordre ») désigne l'« ordre du jour », c'est-à-dire le protocole ou programme de la soirée qui articule les étapes successives du banquet rituel. Une des coutumes consiste à énoncer ou à chanter pour commencer l'ensemble des étapes désignées par des mots clefs, puis à chaque étape, depuis le début jusqu'au palier nouvellement abordé au cours de la soirée :

Sanctification de la fête (avec la première coupe de vin)	<i>Kadéçh</i>	קַדְשׁ
Rinçage des mains	<i>Ou-rehats</i>	וְרַחֵץ
Trempage et consommation de légume	<i>Carpas</i>	כַּרְפַּס
Rupture du pain azyme et consécration	<i>Yahats</i>	יַחַץ
Narration autour de la sortie d'Égypte (avec la deuxième coupe de vin)	<i>Maguid</i>	מַגִּיד
Ablution des mains	<i>Rahatsa</i>	רַחֲצָה ¹
Consommation du pain azyme	<i>Motsi Matsa</i>	מוֹצֵיא, מַצָּה
Trempage et consommation de l'herbe amère	<i>Maror</i>	מָרוֹר
Conjonction et consommation des divers ingrédients requis	<i>Corékh</i>	כוֹרֵךְ
Tenue du repas (« table dressée »)	<i>Choulhan ôrékh</i>	שְׁלֵחַן עוֹרֵךְ
Exhumation de l'enfoui (consommation de l'Aphikoman)	<i>Tsafoun</i>	צְפוּן
Bénédictio pour le repas (avec la troisième coupe de vin)	<i>Barékh</i>	בְּרַךְ
Chant de gloire (avec la quatrième coupe de vin)	<i>Hallél</i>	הַלֵּל
Clôture du banquet	<i>Nirtsa</i>	נִרְצָה

1. Certains disent רַחֲצָה (*Rohatsa*), mais la prononciation exacte semble *Rahatsa* (cf. Ct 4,2 et Safraï, p. 200).



כהן

לדי

ישראל



זרוע



מרון



ביצה



חרוסת



כרפס



ג'ים מלוחים

Le plateau du Seder

SA COMPOSITION

*Les ingrédients, leur sens symbolique
et leur fonction cérémoniale,
en tant que vecteurs de mémoire*



כַּרְפָּס *Carpas*¹ : légume (*le plus souvent : céleri, persil, fenouil ou radis*). Il sera trempé en début de soirée en guise d'apéritif dans de l'eau salée ou du vinaigre (parfois du vin), suivant les usages. Il a une fonction d'éveil.

מָרוֹר *Maror* : herbe amère. L'une d'elles est privilégiée dans les sources talmudiques : *Hazèrèt* (laitue romaine, dite *Hassa* en araméen)². Toutefois, la laitue n'est amère que si elle est quelque peu flétrie et, par ailleurs, les sélections génétiques au fil des âges l'ont considérablement adoucie. Aussi d'autres herbes peuvent-elles la remplacer opportunément. La racine de raifort (très âcre) est souvent utilisée dans les communautés d'origine ashkénaze, mais son usage est tardif et discuté³. Elle peut, utilement, être étalée sous forme de pâte (le « *chrein* ») sur la laitue, afin d'en augmenter l'amertume. L'endive, dont le goût amer est prégnant, est particulièrement indiquée au titre de *Maror*, et était recommandée déjà à l'époque talmudique⁴. La roquette est certainement appropriée. La saveur acerbe de ces herbes doit évoquer l'amertume et l'âpreté que connurent les Hébreux en Égypte.

הַרוֹסֵת *Harossèt* : sauce ou pâte aigre-douce (*selon les recettes : mélange de vin rouge, pommes râpées, noix, amandes, dattes, fruits évoqués dans le Cantique des cantiques, et épices*). La consommation de cette sauce n'est pas évoquée dans la Tora, mais elle a fini par être considérée comme un devoir à l'époque talmudique⁵. Dans le Talmud de Babylone⁶, le sens évocateur de cet ingrédient est discuté. Selon l'opinion de Rabbi Yohanan, la *Harossèt* rappelle le mortier ou bitume (*tit*) et la paille (*tévèn*) que les Hébreux fabriquaient, contraints et forcés, pour la constitution de briques servant à l'édification des bâtisses égyptiennes. Mais, pour Rabbi Levi, elle doit évoquer aussi la pomme, c'est-à-dire produire une sensation aigre en plus d'être douce. Selon cette logique, l'aigreur (ou l'acidité) de la pomme, comme d'ailleurs celle du vin⁷, est un exhausteur. Elle augmente l'amertume et exprime ainsi l'effet délétère de l'oppression mais aussi la prise de conscience de l'aliénation qui permet, en réaction, la mobilisation. À l'inverse, la composante sucrée de la pomme et des autres fruits est édulcorante : elle réduit l'amertume et exprime ainsi les consolations et motivations que les Hébreux surent puiser en eux, malgré la pénibilité exténuante des travaux et l'abattement

1. Le terme d'origine désigne en persan, araméen et arabe le céleri, mais aussi le lin fin et la couleur verte (cf. *Est* 1,6). Ici, il a le sens de légume vert. En pratique, tout légume non amer, vert ou non, peut être utilisé en guise d'apéritif. Cf. Kulp, p. 188.

2. « Rabbi Ochaya dit : La laitue est particulièrement indiquée : *mitsva be-Hazèrèt* » (TB, *Pessahim* 39a). Le terme *Hazèrèt* a pu être tardivement réservé à la consommation de la laitue dans la phase dite *Corèkh*, tandis que l'on utilisait parfois une autre herbe amère pour la consommation rituelle du *Maror* qui la précède.

3. Cf. Golinkin, *Responsa in a moment*, vol. III, p. 105-113.

4. Cf. « *olchin* : chicorée », M, *Pessahim* 2:6.

5. M, *Pessahim* 10:3 et TB, *Pessahim* 116a.

6. *Ibid.*

7. Cf. Rachi et Rachbam, *ad loc.*

En marge du plateau :

מַיִם מְלוּחִים *Maim melouhim* : « eau salée » ou **חֹמֶץ** *Homets* : « vinaigre », dans laquelle ou dans lequel est trempé le *Carpas* en début de banquet. Cette pratique de trempage dans de l'eau salée ou du vinaigre (et parfois du vin) n'est ni biblique ni même talmudique. Les sources rabbiniques les plus anciennes parlent du trempage de la laitue romaine (amère) dès l'ouverture du banquet et plus tard dans la soirée, une seconde fois, dans la sauce dite *Harossèt*¹². Après moult débats rabbiniques médiévaux, il a été décidé, pour bien distinguer ces deux étapes, de ne plus utiliser d'herbes amères mais le *Carpas* (un légume non amer) pour le premier trempage, et également de tremper ce légume à ce premier stade, soit dans le vinaigre soit dans l'eau salée (au lieu de la *Harossèt* réservée au second trempage). Par la suite, on a associé symboliquement l'eau salée aux larmes d'Israël versées durant l'oppression en Égypte.

שְׁלוֹשׁ מַצּוֹת *Chaloch Matsot* : les trois pains azymes superposés (recouverts d'un napperon) qui seront consommés rituellement au cours de la soirée. Un pain est qualifié d'azyme (dénommé *Matsa* au singulier, *Matsot* au pluriel), « non levé », si la pâte de blé n'a pas fermenté au contact de l'eau, et *a fortiori*, à l'aide de levain (ou levures diverses). Pour distinguer les trois *Matsot*, on les surnomme par commodité, de haut en bas : cohen, levi et Israël. La coutume babylonienne qui s'est imposée au Moyen Âge à l'ensemble des communautés (à la différence de la coutume d'Erêts Israël qui se contentait d'un seul pain) est de présenter deux pains au repas du soir de Chabbat ou de jour de fête, en signe de bénédiction et de la double ration de manne¹³. Au repas pascal un pain supplémentaire occupe une fonction particulière : c'est le pain ou *Matsa* intermédiaire (dit « levi ») qui va être séparé en deux parties en début de banquet. Une moitié, laissée en place, sert à représenter le « pain de misère » (*lèhèm ôni*) ; l'autre moitié, mise en réserve pour la consommation finale, est dénommée dans les sources tardives « dessert » (*Aphikoman*). Les deux *Matsot* restées entières seront également consommées rituellement en début de repas, selon un ordre précis (voir *infra*). On consomme de préférence au soir du Seder de la *Matsa chemoura*, « surveillée », au moins pour la consommation de l'*Aphikoman*. Toute *Matsa* est en principe surveillée lors du pétrissage de la farine, afin qu'elle ne fermente pas. On considère qu'au-delà de dix-huit minutes de pause, avant cuisson, la pâte se met naturellement à lever, la rendant invalide. La surveillance accrue dont il est question ici porte au premier chef sur l'antériorité du processus de fabrication, en s'assurant que depuis la moisson, ou au moins depuis la mouture du blé (broyage), le blé n'a pas été au contact de l'eau au risque de fermenter¹⁴. Mais il est également un second sens à cette surveillance : veiller à ce que la *Matsa* soit de bout en bout fabriquée dans le but de servir à la

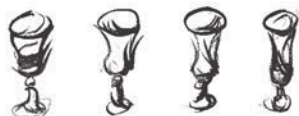
12. Cf. M. *Pessahim* 10:3.

13. Cf. Safraï, p. 80-82 ; *Ex* 16,22.

14. Cf. *Choulhan àroukh*, OH, 453:4.

consommation rituelle au Seder de *Pèssah*, surtout pour l'*Aphikoman*¹⁵. De même, au soir du Seder, toute la *Matsa* consommée rituellement doit être rudimentaire, telle un « pain de misère », et donc non *âchira* (« enrichie » par des condiments : œuf, jus, vin, huile) et non salée¹⁶.

אַרְבָּעָה כּוֹסוֹת שֶׁל יַיִן *Arbaâ cossot chel yaïn* : les quatre coupes de vin (ou de jus de raisin) qui accompagnent les quatre temps majeurs de célébration du banquet. Chacune doit être soigneusement remplie au début de la phase indiquée et bue à son issue, en s'accoudant sur le bras gauche (droit pour les gauchers). La première coupe est levée pour accompagner la sanctification de la fête (*Kiddouch*) et bue à l'issue des bénédictions afférentes. La deuxième coupe remplie engage la narration (*Maguid*) et est bue à la fin de celle-ci après la bénédiction dite de Rédemption (*gaal Israël*). La troisième est remplie au début des actions de grâces (*Birkat ha-mazon*) prononcées après le repas et bue une fois les bénédictions accomplies. La quatrième coupe est levée au début de la seconde partie du chant de gloire dit « égyptien » (*Hallél mitsri*) et bue après la bénédiction finale. Ces quatre coupes ont été associées dans le Midrach¹⁷ à quatre « locutions » ou degrés de délivrance. Des manuscrits anciens¹⁸ font état d'une cinquième coupe qui, selon le *Tanna*, Rabbi Tarfon, est élevée et consommée pour l'accompagnement du grand chant de gloire (*Hallél ha-gadol*), indiquant le degré de Rédemption ultime. La coutume la plus répandue est de remplir cette cinquième coupe sans la boire et de la dédier à Elie le prophète, annonciateur de la Rédemption à venir, pour qui une place vacante est souvent laissée à la table du Seder. Un maître du Talmud, l'Aroma R. Yirmiya (III^e s.), conseille *a priori* de consommer du vin rouge au Seder¹⁹. Rabbi Isaac de Vienne (1180-1250) y voit le souvenir du sang des enfants égorgés par Pharaon ou encore du sang du sacrifice pascal et de la circoncision qui sont les signes de l'alliance²⁰.



15. Cf. TB, *Pessahim* 38b, « *nichtamèrèt le-chèm Matsa* ».

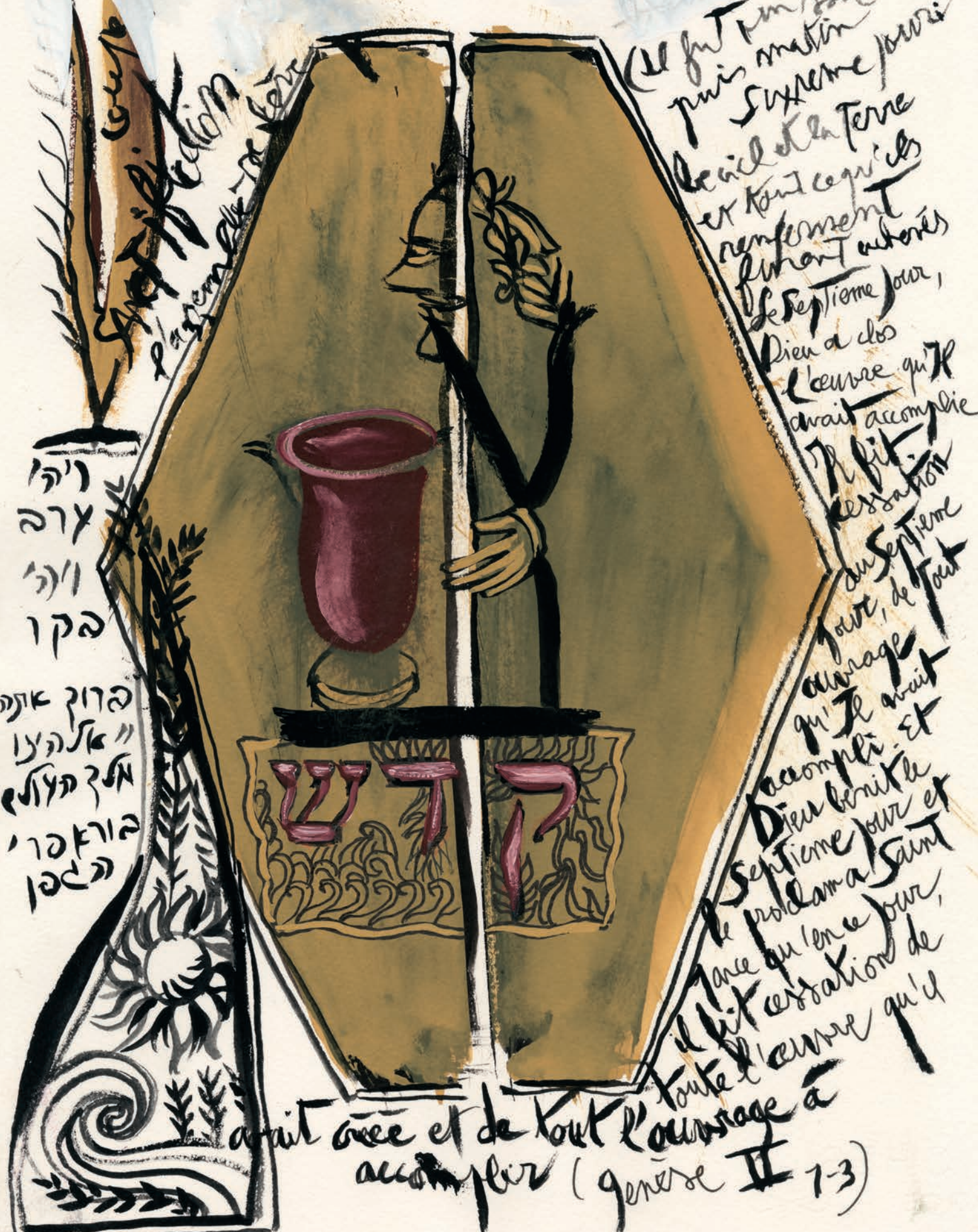
16. La pratique de ne pas saler la *Matsa* au soir du Seder est d'origine ashkénaze (cf. Tour, Rama, OH, 455:5) mais est suivie désormais par la plupart des communautés, à quelques exceptions près (par ex. les Yéménites et ceux qui suivent la coutume mystique d'Isaac Louria). Selon Israël M. Ta-Shma (« Le salage... »), la raison la plus plausible à l'origine du non-salage de la *Matsa* est que l'on considèrerait que le sel avait une vertu apotropaïque, contre les « mauvais esprits ». Or, le soir du Seder, qui est appelé « *Leil chimourim* : nuit de garde », ne requiert pas de protection supplémentaire. À notre sens, le non-salage s'est imposé car il concorde avec l'esprit de réduire la *Matsa* du Seder à sa plus simple expression, *lèhèm ôni*, pain de misère. C'est ce que suppose Abarbanel (*Comment. de la Tora, Lv 2,1*) sans interdire l'usage du sel. Que la *Matsa* soit la figure même du rudimentaire est affirmé indirectement dans le Talmud dans la qualification d'un cuir non salé lors du tannage (cf. TB, *Chabbat* 79a).

17. Cf. Genèse *Rabba* 88:5.

18. Cf. TB, *Pessahim* 118a, München 6.

19. Cf. TJ, *Pessahim* 10a, 37c; TB, *Pessahim* 108b.

20. *Or zarouâ* II, § 256.



וַיִּבְרָא אֱלֹהִים אֶת הַשָּׁמַיִם וְאֶת הָאָרֶץ
 וַיִּבְרָא אֱלֹהִים אֶת הַיָּם וְאֶת הַיַּבָּשָׁה
 וַיִּבְרָא אֱלֹהִים אֶת הַיּוֹם וְאֶת הַלַּיְלָה

Ce fut un matin
 puis matin
 suprême pour
 le ciel et la terre
 et tout ce qui est
 renfermé
 furent créés
 le septième jour,
 Dieu a clos
 l'œuvre qu'il
 avait accomplie

וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים אֶת הַיּוֹם הַזֶּה וַיְקַדְּשֵׁהוּ
 וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים אֶת הַיּוֹם הַזֶּה וַיְקַדְּשֵׁהוּ
 וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים אֶת הַיּוֹם הַזֶּה וַיְקַדְּשֵׁהוּ
 וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים אֶת הַיּוֹם הַזֶּה וַיְקַדְּשֵׁהוּ

Il fit
 cessation
 au septième
 jour, de tout
 ouvrage
 qu'il avait
 accompli. Et
 Dieu bénit le
 septième jour et
 le proclama saint
 parce qu'en ce jour
 il fit cessation de
 toute l'œuvre qu'il

avait crée et de tout l'ouvrage à
 accomplir (genèse II 1-3)

Kadéçh

SANCTIFICATION DE LA FÊTE

קַדְּשׁ

Dans la tradition juive, le repas de fête est toujours inauguré par la levée solennelle d'une coupe de vin. La première des quatre coupes de vin du Seder est assignée au Kiddouch, la sanctification de la fête.

À Pèssaḥ, il est de tradition d'attendre la tombée de la nuit pour commencer le Kiddouch¹.



1. Le motif premier d'attendre la tombée de la nuit pour faire le *Kiddouch*, valant en principe pour le Chabbat et toutes les fêtes, est de ne pas faire de différence de classe entre les riches très tôt disponibles et les pauvres encore affairés avant le soir. Par la suite, on a justifié la mesure en invoquant la nécessité de manger avec appétit et de permettre que le *Kiddouch* couvre les consommations rituelles de la nuit pascale, de sorte que c'est essentiellement à *Pèssaḥ* que la consigne d'attendre la nuit s'est focalisée. Dans les pays où la nuit tombe très tard, une attente trop prolongée risque d'empêcher les enfants de rester éveillés pour la célébration. L'attente est surtout critique lorsque le Seder se tient le samedi soir et que la bénédiction de fin de Chabbat ne peut être prononcée qu'à la nuit tombée. Cf. Michna et Tossefta, *Pessahim* 10:1 ; TB, *Pessahim* 99b ; *Choulhan âroukh*, OH, 472:1 ; Safraï, p. 20-21.

L'assemblée se lève, chacun muni d'une coupe de vin
(ou de jus de raisin) dûment remplie.

Le vendredi soir (seulement) :

[Il fut soir et puis matin,] sixième jour :
Le ciel et la terre, et tout ce qu'ils renferment
furent achevés. Le septième jour, Dieu a clos
l'œuvre qu'Il avait accomplie. Il fit cessation,
au septième jour, de tout ouvrage qu'Il avait
accompli. Et Dieu bénit le septième jour et le
proclama saint, parce qu'en ce jour Il fit cessa-
tion de toute l'œuvre qu'Il avait créée et de tout
l'ouvrage à accomplir (*Genèse 2,1-3*).

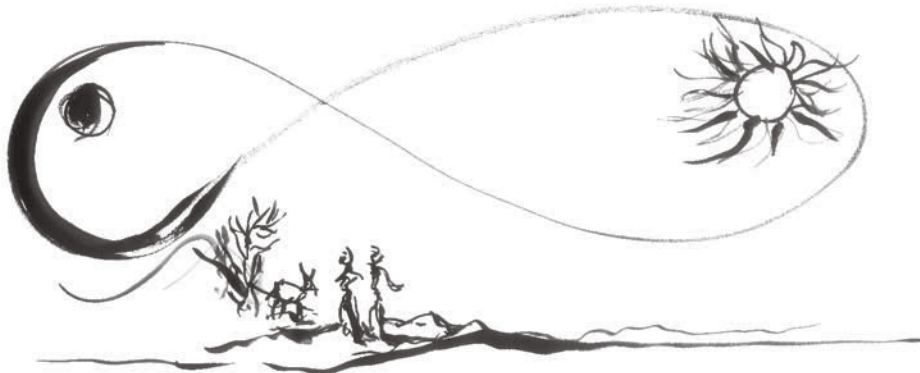
(וַיְהִי עֶרֶב וַיְהִי בֹקֶר)

יוֹם הַשְּׁשִׁי: וַיְכַלּוּ הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ וְכָל
צְבָאָם: וַיְכַל אֱלֹהִים בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי
מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר עָשָׂה: וַיִּשְׁבֹּת בַּיּוֹם הַשְּׁבִיעִי
מְכַל מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר עָשָׂה: וַיְבָרֶךְ אֱלֹהִים
אֶת יוֹם הַשְּׁבִיעִי וַיְקַדֵּשׁ אֹתוֹ, כִּי בּו שְׁבֹת
מְכַל מְלַאכְתּוֹ אֲשֶׁר בָּרָא אֱלֹהִים לַעֲשׂוֹת:

[*Va-yehi êrèv, va-yehi voker*]

Yom ha-chichi. Va-yekhoulou ha-chamayim ve-ha-arèts ve-khol tseva'am.

*Va-yekhal Èlohim ba-yom ha-cheviî melakhto achèr àssa. Va-yichbot
ba-yom ha-cheviî mi-kol melakhto achèr àssa. Va-yevarekh Èlohim èt
yom ha-cheviî va-yekadèch oto ki vo chavat mi-kol melakhto achèr bara
Èlohim laâssot.*



En semaine, à partir d'ici (et le vendredi soir, ensuite) :

Tu es source de bénédiction, Éternel notre Dieu, Souverain de l'univers, Toi qui crées le fruit de la vigne.

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם,
בוֹרֵא פְּרִי הַגֶּפֶן.

Baroukh ata Adonai, èlohéinou mèlèkh ha-ôlam, boré peri ha-gafèn.

Le Chabbat, ajouter les mentions entre parenthèses :

Tu es source de bénédiction, Éternel notre Dieu, Souverain de l'univers, Toi qui nous as choisis d'entre chaque peuple, nous as élevés du sein de chaque civilisation et nous as sanctifiés par Tes commandements, puis nous as légué par Ton amour (*les jours du Chabbat pour le repos*) des solennités pour la joie, des fêtes pour l'allégresse (*ce jour de Chabbat*) et ce jour de fête des Azymes, temps de notre liberté (*par Ton amour*), convocation sainte en souvenir de la sortie d'Égypte. Car Tu nous as choisis et sanctifiés d'entre tous les peuples, car Tu nous a légué le Chabbat et les solennités saintes célébrées (*avec amour et désir*) dans la joie et l'allégresse, Tu es source de bénédiction, Éternel, Toi qui sanctifies (*le Chabbat et*) Israël et les solennités.

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם,
אֲשֶׁר בָּחַר בָּנוּ מִכָּל עַם וְרוֹמַמְנוּ מִכָּל
לְשׁוֹן, וְקִדְּשָׁנוּ בְּמִצְוֹתָיו. וַתִּתֶּן לָנוּ
יְיָ אֱלֹהֵינוּ בְּאַהֲבָה (שִׁבְתוֹת לְמִנוּחָה ו)
מוֹעֲדִים לְשִׂמְחָה, חַגִּים וְזִמְנִים
לְשִׂשׁוֹן, אֶת יוֹם (הַשְּׁבֵת הַזֶּה וְאֶת יוֹם)
חַג הַמִּצּוֹת הַזֶּה, זְמַן חֲרוּתֵנוּ
(בְּאַהֲבָה) מִקְרָא קֹדֶשׁ, זִכָּר לִיְצִיאַת
מִצְרָיִם. כִּי בָנוּ בְּחַרְתָּ וְאוֹתָנוּ קִדְּשָׁתָּ
מִכָּל הָעַמִּים, (וּשְׁבֵת) וּמוֹעֲדֵי קֹדֶשׁ
(בְּאַהֲבָה וּבְרַצוֹן) בְּשִׂמְחָה וּבְשִׂשׁוֹן
הַנִּחְלָתָנוּ. בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, מִקְדֵּשׁ
(הַשְּׁבֵת ו) יִשְׂרָאֵל וְהַזְּמַנִּים.

Baroukh ata Adonai, èlohéinou mèlèkh ha-ôlam, achèr bahar banou mi-kol àm ve-romemanou mi-kol lachon ve-kidechanou be-mitsvotav, va-titèn lanou, Adonai èlohéynou be-ahava (Chabbatot li-menouha ou-) moàdim le-simha, hag'im ou-zemanim le-sasson, èt yom (ha-Chabbat ha-zè ve-èt yom) hag ha-Matsot ha-zè, zeman hérouténou (be-ahava) mikr'a kodèch, zèkhèr li-yitsiat Mitsraïm. Ki vanou vaharta ve-otanou kidachta mi-kol ha-àmim (ve-Chabbat) ou-moàdé kodchèkha (be-ahava ou-ve-ratson) be-simha ou-ve-sasson hinhaltanou. Baroukh ata Adonai, mekadèch (ha-Chabbat ve-) Israël ve-ha-zemanim.

À l'issue du Chabbat seulement, en tendant les doigts vers une bougie allumée
(et qui ne devra pas être éteinte) :

Tu es source de bénédiction, Éternel notre Dieu, Souverain de l'univers, Toi qui crées la luminosité du feu.

בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם, בּוֹרֵא
מְאוֹרֵי הָאֵשׁ.

Tu es source de bénédiction, Éternel notre Dieu, Souverain de l'univers, Toi qui distingues le sacré du profane, la lumière des ténèbres, Israël des autres peuples, le septième jour des six jours de la Création. Tu as distingué la sainteté du Chabbat de celle de la Fête et c'est le jour du Chabbat que Tu as sanctifié d'entre les jours de la semaine, comme Tu as sanctifié Ton peuple Israël par Ta sainteté. Tu es source de bénédiction, Éternel notre Dieu, Souverain de l'univers, Toi qui distingues le sacré [du Chabbat] du sacré [de la Fête].

בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם,
הַמְבַדִּיל בֵּין קֹדֶשׁ לְחוֹל, בֵּין אוֹר לְחֹשֶׁךְ,
בֵּין יִשְׂרָאֵל לְעַמִּים, בֵּין יוֹם הַשְּׁבִיעִי, לְיַמֵּי
הַמַּעֲשֶׂה: בֵּין קֹדֶשׁ שַׁבָּת לְקֹדֶשׁ יוֹם
טוֹב הַבְּדִלְתָּ, וְאֵת יוֹם הַשְּׁבִיעִי מִשְׁשַׁת יָמֵי
הַמַּעֲשֶׂה קֹדֶשְׁתָּ, הַבְּדִלְתָּ וְקֹדֶשְׁתָּ אֶת עַמְּךָ
יִשְׂרָאֵל בְּקֹדֶשְׁתָּךְ. בָּרוּךְ אַתָּה יְיָ, הַמְבַדִּיל
בֵּין קֹדֶשׁ לְקֹדֶשׁ.

Baroukh ata Adonai, èlohéinou mèlèkh ha-òlam, boré meoré ha-èch.

Baroukh ata Adonai èlohéinou mèlèkh ha-òlam ha-mavdil béin kodèch le-hol, béin or le hochèkh, béin Israël la-àmim, béin yom ha-cheviî le-chéchéth yemé ha-maâssè. Béin kedouchat Chabbat li-kedouchat Yom Tov hivdalta, ve-èt yom ha-cheviî mi-chéchéth yemé ha-maâssè kidachta, hivdalta ve-kidachta èt àmekha Israël bi-kedouchatèkha. Baroukh ata Adonai, èlohéinou mèlèkh ha-òlam, ha-mavdil béin kodèch le-kodèch.

Quel que soit le jour de la semaine :

Bénédiction de réjouissance (pour le renouveau de la fête)

Tu es source de bénédiction, Éternel notre Dieu, Souverain de l'univers, Toi qui nous as permis de vivre, subsister et parvenir jusqu'à cet instant.

בְּרוּךְ אַתָּה יְיָ, אֱלֹהֵינוּ מֶלֶךְ הָעוֹלָם,
שֶׁהַחַיִּינוּ וְקִיָּמְנוּ וְהִגִּיעָנוּ לְזֶמַן הַזֶּה.

*Baroukh ata Adonai, èlohéinou mèlèkh ha-ôlam, chè-hèhèyanou
ve-kiyemanou ve-hig'iyânou la-zeman ha-zè.*

On s'accoude sur le côté gauche
et l'on boit la majorité de cette première coupe.





וְהָאֵלֹהִים



Ou-Rehats

RINÇAGE DES MAINS

וְרַחֵץ

Jusqu'ici, avec la célébration du Kiddouch, la cérémonie se déroule de la même façon que pour tout repas festif. Cependant, un premier acte insolite invertit l'ordre habituel des choses. Alors que, d'ordinaire, les convives procèdent tous à l'ablution des mains requise avant la consommation du pain et en récitent la bénédiction, cette fois ils n'en font rien. Qui plus est, selon le rite ashkénaze, seul le maître de cérémonie accomplit l'ablution et sans la bénédiction d'usage. On lui apporte un récipient empli d'eau et il pratique l'ablution au-dessus d'une bassine et s'essuie ensuite les mains avec une serviette. Et, au lieu de prendre le pain, il prend un légume...



La Haggada

aux quatre visages

Rivon Krygier – Peintures de Gérard Garouste

suivie du commentaire

La saveur de l'azyme

Mémorial vivant de la libération d'Égypte du peuple hébreu, la Haggada est à la fois une pièce maîtresse de la tradition juive et une œuvre de pensée dont la portée est universelle. Cette traduction moderne, présentée et commentée, est ornée d'œuvres originales de Gérard Garouste.

ISBN : 978-2-84835-521-4

35 € TTC – France

www.inpress.fr



9 782848 355214

• EDITIONS IN PRESS •

Avec le soutien de :

akadem



Fondation
du Judaïsme
Français

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah

